

LE RESEAU SAGNE

Service d'Aide à la Gestion de la Nature et de l'Environnement

RAPPORT ANNUEL

Année 2001



75 voie du TOEC
F 31076 TOULOUSE cedex 3

Chiffres du bilan annuel

Adhésion au réseau

Période prise en compte : Juin 2001 à Décembre 2001

Nombre d'adhérents : **7**

Nombre de tourbières concernées : **13**

Nombre de nouvelles tourbières (inconnues dans l'inventaire précédent) : **4**

Surface de zones tourbeuses sous convention d'adhésion au 31/12/01: **92 ha.**

Répartition des surfaces par département :

	Tarn	Hérault	Aveyron	Lot	total
Nombre d'adhérents 2001	4	2	1	0	7
Nbre de tourbières concernées	7	5	1	0	13
Nbre total de tourbières connues	112	66	132	19	329
Nbre tourbières adhésion/ nbre total tourbières	6,25%	7,57%	0,76%	0	3,95 %
Surfaces adhésion 2001 (ha.)	63	17	12	0	92
Surface totale de tourbières connues	625	631	2223	167	3646
Surface adhésion/ surface totale tourbières (%)	10,08%	2,7%	0,5%	0	2,5%

Formation

3 manifestations de formations sur le terrain ayant concernées **70** personnes

Réunions de coordination

4 réunions de coordination, et de nombreuses réunions de préparation avec le PNR HL (mise en place de la procédure sur ce territoire). **19** organismes différents ayant participé aux réunions.

Travaux spécialisés

2 sites concernés par des travaux mécanisés (broyage de refus et rigoles), et suivi du troupeau de vaches débroussailleuses (2 sites).

Visite conseil

Auprès de partenaires du réseau :

Une intervention au titre d'une expertise de site en rapport avec la loi sur l'eau.

Auprès d'adhérents :

Non concernés cette année

Communication

Publication d'une plaquette de présentation du réseau (5 000 exemplaires)

Intervention du président d'ENMP sur FR3 Midi-Pyrénées le 4/12/2001

Bilan d'exécution

Analyse générale :

La première période de cette opération (juin-décembre 2001) a essentiellement été employée à faire connaître et mettre en œuvre le dispositif auprès d'organismes susceptibles d'être acteurs du réseau. Une partie du travail a consisté aussi à créer les outils de gestion du programme (base de données des îlots de gestion et des adhérents, convention d'adhésion, plaquette).

Le bilan en terme de missions contractuelles (diagnostic de sites, convention d'adhésion, conseils, formation, interventions, ..) s'il n'est pas négligeable (92 ha. sous convention par rapport à un objectif de première année fixé à 100 ha.) est cependant essentiellement dû au traitement des demandes en attente depuis la fin du programme Life Tourbières. Ces chiffres ne peuvent donc pas constituer une référence du volume de missions possibles une fois le dispositif rodé. L'année 2002 sera plus révélatrice de l'impact de « l'officialisation » du programme sur le potentiel d'adhésion.

Cependant, sur le terrain, auprès des gestionnaires de sites, cette forme d'intervention concrète semble correspondre à un besoin (besoin intellectuel : mieux connaître son patrimoine, besoin technique : mettre en œuvre des mesures d'aménagement). La forme (une adhésion « gratuite ») surprend la plupart des futurs adhérents, bien que ce dispositif ne soit pas du tout innovant .

Les freins principaux observés sont :

- La multiplicité et l'hétérogénéité des acteurs institutionnels, surtout en matière de compétences et de champ territorial d'intervention.

Conséquences :

- L'organisation du suivi et de la coordination de l'opération (comités de pilotage), ne peut être faite par un schéma unique (du local au régional). Le comité de suivi régional pouvant rester l'instance d'évaluation et de contrôle de l'opération, les assemblées locales devant davantage s'adapter au contexte territorial dans leurs formes (depuis les réunions thématiques aux assemblées formelles) et dans leurs rôles (de la sensibilisation et l'information des acteurs, à l'examen technique et financiers de projets). Le réseau SAGNE n'a pas pour vocation de faire des « réunions pour employer le temps » .. il est donc nécessaire de mieux cibler l'objet des temps de rencontre.
- Il est nécessaire de mieux évaluer d'une part les besoins en matière d'assistance technique et d'autre part les apports au réseau, de chaque acteur.
- Le réseau qui au départ est un réseau de « gestionnaires » de sites, doit également se structurer vers un réseau d'organismes impliqués dans la gestion de sites.

- Le manque d'intérêt de certains acteurs pour la mise en relation des compétences en matière de gestion patrimoniale des zones humides. C'est tout particulièrement vrai pour certains acteurs du monde agricole. Cet état est favorisé par le fait qu'ils pilotent de façon autonome d'autres opérations de « gestion de zones humides » .

Conséquences :

- Une certaine « concurrence » entre opérations, nuit à l'émergence d'une assistance technique (quelque soit sa forme à l'avenir) qui aurait pour vocation de servir à tous et d'apporter une cohérence en matière de gestion des zones humides.

Analyse par mission

N° 3 : réunions de sensibilisation

Mission à développer, correspond à un besoin exprimé par les organismes (mais pas forcément encore par les adhérents gestionnaires)

Nous avons ouvert cette mission aux groupes d'étudiants d'écoles agricoles, dont le thème « gestion des espaces naturels » est inscrit dans leur programme d'enseignement. Une visite réalisée pour une classe BTS du Lycée agricole de Touscayrats. (une autre demande prévue pour 2002 par un autre Lycée agricole). Cette évolution de la mission 3, semble correspondre au travail de « sensibilisation » dont le réseau SAGNE a vocation.

N° 4 & 5 Diagnostic initial et convention

C'est la mission la plus lourde en terme de temps de travail. Elle permet à la fois de compléter l'inventaire des zones humides (4 nouveaux sites cette année par exemple) et de dresser l'état initial de la gestion d'un site (la convention et ses annexes techniques). Ces documents forme la base indispensable au suivi annuel ultérieur.

Après une période de rodage, il conviendra peut être d'alléger cette partie.

N° 6 visites conseils

Mission qui ne pouvait pas concerner les adhérents lors de la première année. Une intervention a été faite pour le compte d'un établissement public. Cette mission pourrait se développer à l'avenir notamment auprès des établissements publics et de l'administration chargée d'instruire des dossiers en relation avec les zones humides. Le réseau pouvant apporter un appui pour des expertises sur site (cas des MISE, projet avec MISE 12).

N° 9 assistance technique travaux

Cette mission est encore très limitée. Cependant les contacts pris avec les adhérents actuels et en projet, nous conduisent à devoir améliorer les types d'interventions techniques. Un besoin plus important que prévu en interventions de fauche et de restauration de moliniaies dégradées nous oblige à compléter notre équipement

matériel. Le besoin en terme de cheptel est aussi plus important que prévu (restauration par pâturage de sites abandonnés), et nous ne pourrions répondre à ce besoin que très progressivement dans le temps au fur et à mesure de l'accroissement du cheptel du conservatoire.

Documents techniques annexés au rapport annuel

Les documents justificatifs d'exécution des missions sont publiés par type de mission. Pour chaque mission le rapport est constitué par :

- une liste récapitulative des interventions,
- des fiches descriptives ou documents détaillés relatifs à chaque intervention.

Tous ces documents sont rassemblés dans un CD Rom (leur impression papier demande 180 pages) organisés en dossiers de la façon suivante :

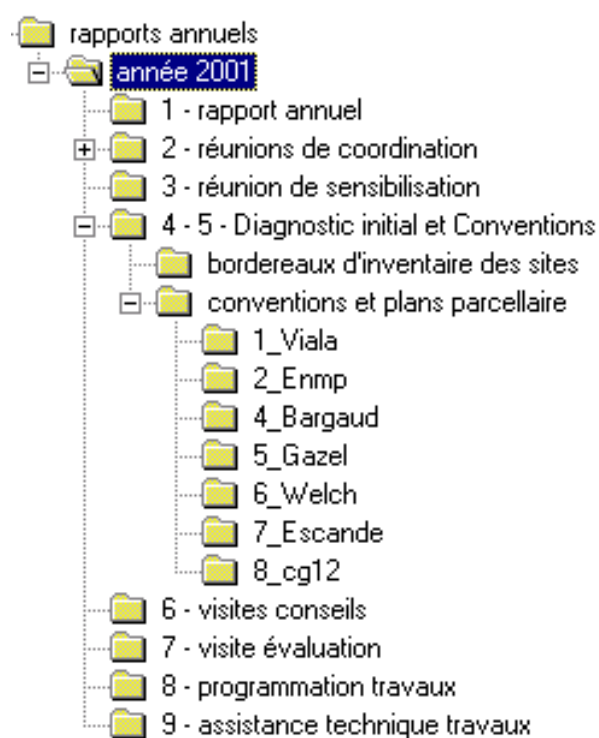


Figure 1 organisation des dossiers du rapport annuel 2001 dans le CD Rom « SAGNE_2001 »

Les documents sont au format .pdf , afin d'obtenir des fichiers de petite taille. Ils sont lisibles avec le logiciel Adobe Acrobat .